

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

**DEUXIÈME ÉDITION**

Monaco, le 12 Novembre 1895

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance Souveraine du 4 novembre 1895, S. A. S. le Prince Louis, Sous-Lieutenant d'Etat-Major, est promu au grade de Lieutenant.

**NOUVELLES LOCALES**

Le Prince vient de recevoir, au Château de Marchais, un groupe de Monégasques venus pour exposer à Son Altesse Sérénissime les vœux d'un certain nombre de leurs compatriotes, désireux de trouver plus d'emplois dans les grandes administrations privées du pays.

Le Prince, applaudissant à ces dispositions empreintes de goût pour le travail, a déclaré qu'elles répondaient entièrement à ses vues personnelles clairement manifestées par l'intérêt constant que Son Altesse Sérénissime témoigne à l'instruction publique, point de départ des existences laborieuses. Aussi, le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime a toujours exercé dans les limites du droit et de l'équité l'influence dont il disposait, pour que les Monégasques trouvassent le plus possible de ces emplois ; mais le fonctionnement défectueux de certaines grandes administrations privées ne permettaient pas, jusqu'ici, d'aller aussi loin qu'il eût été désirable dans cette voie. Des modifications profondes, survenues récemment sur ce terrain, promettent aux Monégasques toutes les satisfactions compatibles avec le respect des droits acquis sur la foi des traités internationaux et avec la marche des affaires ; elles promettent aussi l'introduction d'habitudes qui assureront au mérite plus d'avantage qu'à la faveur, et qui apporteront aussi la stabilité.

Le Prince a ensuite mis en garde les jeunes Monégasques contre les excitations nées dans la jalousie qu'inspire aux âmes viles la prospérité d'autrui, et qui livrent souvent des assauts à cette union familiale de la population monégasque, grâce à laquelle de si grandes entreprises lui ont réussi depuis tant de siècles sous la conduite de ses Princes.

Les Monégasques sont ensuite repartis pour la Principauté, d'où ils ont adressé à Son Altesse Sérénissime un télégramme empreint des sentiments les plus patriotiques et les plus dévoués à la Famille Princièrè.

Dans ses dernières audiences correctionnelles, le Tribunal Supérieur a prononcé diverses condamnations, savoir, deux pour mendicité : Joseph C..., 57 ans, journalier, 8 jours de prison ; Victor V..., 35 ans, cultivateur, 10 jours ; et trois pour infractions à des arrêtés d'expulsion : Auguste Abel, pisciculteur, 24 heures d'emprisonnement ; Marie-Ermondine M..., sans profession, 24 heures ; et Jean-Baptiste C..., cordonnier, 3 jours.

M. l'Administrateur délégué de la Société des Bains de Mer a rendu visite à l'orphelinat de Monaco et a laissé une somme de 100 francs, à titre de don, à la Supérieure de cet établissement.

M. l'Administrateur délégué de la Société des Bains de Mer a remis, à l'occasion de la fête du Prince, pour en faire la répartition aux pauvres de la Principauté :

- 2,000 francs à M. le Maire de Monaco ;
  - 1,000 id. à M<sup>gr</sup> l'Evêque ;
  - 500 id. à M<sup>gr</sup> Ramin, curé de la Cathédrale ;
  - 300 id. à M. le Curé de Saint-Charles ;
  - 200 id. à M. le Curé de Sainte-Dévote ;
- plus une somme de 500 francs à M. le Maire, pour les jeux publics.

En outre, il a fait distribuer directement, aux familles indigentes, une somme de 2,000 francs.

M. l'Inspecteur de la Ligue des Amis des Animaux nous informe qu'il a reçu pour cette Société protectrice, les dons suivants :

De la Société des Bains de Mer.....	100 fr.
De M. Custot, administrateur délégué.....	40
De Sir Edward Malet.....	100
De Lady Malet.....	100
Total.....	340

Dimanche dernier, la paroisse de Monte Carlo a solennellement célébré la fête de saint Charles Borromée, titulaire de l'église Saint-Charles.

M<sup>gr</sup> l'Evêque officiait pontificalement. L'église était décorée avec le meilleur goût. Au milieu du chœur retombaient en forme de velum quatre draperies, jaunes et blanches, couleurs du Souverain Pontife ; un baldaquin semblable aux couleurs monégasques couvrait le centre du transept, les extrémités des draperies étaient rattachées aux piliers, le tout, avec les verdure parsemées à l'entrée, sur les bas côtés et dans le chœur, formait une ornementation des plus gracieuses.

La foule était telle qu'on pouvait difficilement circuler.

Pour la circonstance, M. Louis Vallini, l'excellent maître de chapelle de Saint-Charles, avait écrit une messe qui a été exécutée par l'orchestre de Monte Carlo et un groupe d'artistes de la Société Chorale.

Cette messe a été fort admirée, et met en relief le beau talent de compositeur de M. Vallini. Certaines pages, le *Benedictus* entre autres, sont absolument remarquables, et les assistants, les fidèles ainsi que les musiciens, sont unanimes à en féliciter l'auteur.

*Acte de probité.* — La jeune Albertine Madeleine, 6 ans, demeurant chez ses parents, 19, rue des Briques, a trouvé sur la place du Canton le 11 novembre une petite montre en argent que son père a déposée le jour même au Commissariat de Police de Monaco.

L'ouverture du Tir aux pigeons de Monaco est fixée au 16 décembre prochain.

Les grands concours internationaux, comprenant le *Grand Prix du Casino* (20,000 francs et un objet d'art) auront lieu les 1<sup>er</sup>, 3, 5, 6, 8 et 10 février.

Voici le programme du feu d'artifice qui sera tiré, au fort Antoine, le vendredi 15 novembre, à huit heures et demie.

*Annonce du feu.* — Ascension de marrons et bombes aux couleurs nationales.

*Première partie.* — Bouquet de fusées rouges et blanches ; bouquet de grenades lumineuses.

*Deuxième partie.* — Pièce pyrique, Grande mosaïque à sept plantons, formant façade par des disques lumineux, jets brillants à pluie de feu d'argent ; bouquet de volcans brillants et tourbillons détonants.

*Troisième partie.* — Grande cascade disposée sur les tourelles du fort Antoine et produisant une pluie de feu chinois tombant le long des rochers, accompagnée de pots de bombes de toutes couleurs et pots de volcans brillants détonants ; bouquet de fusées bleues ; bouquet de fusées rouges.

*Quatrième partie.* — Grande pièce décorative en l'honneur de S. A. S. le Prince Albert 1<sup>er</sup>, accompagnée de fusées, volcans, bombes et batteries de canon.

*Cinquième partie.* — Bouquet de chandelles romaines ; bouquet de fusées à chenilles ; bouquet de bombes ; intermèdes.

*Sixième partie.* — Grand bouquet ; embrasement aux flammes de bengale des remparts de Monaco.

**CHRONIQUE DU LITTORAL**

**Golfe-Juan.** — On sait que l'ordre a été donné au vice-amiral Gervais, commandant en chef l'escadre active de la Méditerranée, d'expédier une division dans le Levant. C'est la deuxième division qui a été désignée.

Cette division répartissait sur les autres bâtiments de l'escadre tous les hommes n'ayant plus que trois mois de service, et en reprenait d'autres en échange.

Elle est composée des cuirassés : *Dévastation*, battant pavillon du contre-amiral de Maigret ; *Courbet*, *Redoutable* ; des croiseurs : *Amiral-Charner*, *Linois* ; du croiseur-torpilleur *Faucon*.

De plus, l'avis-torpilleur *Léger*, qui fait partie de cette division, a complété hier matin son combustible et ses munitions de guerre, devant être prêt à partir au premier signal pour Constantinople.

La division en partance a embarqué deux jours de vivres frais ; les cuirassés ont reçu chacun deux bœufs vivants et des moutons et chacun des autres bâtiments un bœuf vivant.

**CAUSERIE**

Les améliorations apportées chaque jour dans la rapidité des moyens de locomotion permettent de prévoir le moment où le globe entier sera sillonné de voies ferrées. Voyons donc quelle est, actuellement, la longueur du réseau de fer qui parcourt la Terre.

A la fin de l'année 1893, les chemins de fer du globe avaient un développement de 671,170 kilomètres.

Plus de la moitié de ce développement — 340,415 kilomètres — appartient à l'Amérique, qui possède, en chiffres ronds, 122,000 kilomètres de voies ferrées de plus que l'Europe, dont la part est exactement représentée par 238,550 kilomètres.

L'Asie qui, depuis 1893, possède deux nouvelles contrées où la construction de chemins de fer a été entreprise — la Sibérie et le Siam — arrive en troisième ligne, mais de loin dépassée par l'Amérique et l'Europe, avec 38,788 kilomètres.

Quant au continent noir, sa part est bien minime encore, 12,384 kilomètres seulement, tandis que l'Australie, où l'établissement des railways est de date relativement récente, possédait à la fin de 1893 un réseau de 21,030 kilomètres.

Une comparaison avec l'Europe fera mieux ressortir la situation privilégiée de l'Australie, tandis que la première ne possède, par dix mille habitants, que 6 kilomètres de railways, la seconde en a 50 kilom. 6.

Si nous prenons comme point de départ l'année 1889 et si nous examinons l'accroissement survenu jusqu'à la fin de 1893, nous arrivons au chiffre de 75,086 kilomètres, soit 12,6 p. 100, ou environ 5,000 kilomètres de moins que pendant la période quinquennale précédente.

On remarque, du reste, en procédant par périodes de cinq ans, que l'augmentation est de moins en moins sensible; c'est surtout vrai pour l'Amérique, où l'augmentation pour la période de 1889-93 est inférieure à celle de 1884-88 et bien au-dessous de celle de 1879-1883.

En Europe, c'est la Russie qui, pendant les années 1889-1893, a eu l'accroissement le plus sensible : 3,292 kilomètres; puis viennent l'Allemagne, 3,049; la France, 2,987; l'Autriche-Hongrie, 2,573; l'Espagne, 1,661; et l'Italie, 1,424 kilomètres.

En Amérique, les augmentations pour la même période se traduisent comme suit : Etats-Unis, 26,496 kilom.; République Argentine, 5,196; Canada, 3,733; Brésil, 2,700; Mexique, 2,657.

Passons à l'Asie, c'est l'Inde anglaise qui a la plus forte augmentation, avec 3,912 kilomètres, suivie du Japon dont les voies ferrées accusent pour la période 1889-93, un accroissement de 1,295 kilomètres.

En Afrique, la colonie du Cap a vu son réseau augmenter de 1,075 kilomètres, et l'Etat libre d'Orange, où la construction des chemins de fer n'a été entreprise qu'en 1890, avait déjà, fin 1893, un réseau de 1,000 kilomètres. A mentionner encore la République Sud-Africaine qui a réalisé, toutes proportions gardées, de grands progrès, vu que de 1889 à 1893 elle a augmenté son réseau de 596 kilomètres.

La colonie Victoria (Australie) a accru son réseau de voies ferrées de 1,105 kilomètres, le Queensland suit avec 508, et la Nouvelle-Galles du Sud avec 362 kilomètres.

Donnons quelques rapprochements entre le chiffre de la population et celui que représente le développement des chemins de fer : la colonie de l'Ouest Australien possède 178,8 kilomètres par 10,000 habitants; le Queensland, 86,6; l'Australie du Sud, 84,5; la Nouvelle-Zélande, 50,3; le Canada, 50; la Tasmanie, 48,8; la République d'Orange, 48,1; les Etats-Unis d'Amérique, 42,6; la République Argentine, 31,1; l'Uruguay, 22,7; la Colonie du Cap, 23,7; l'Inde Anglaise, 1,0; l'Allemagne, 8,8; l'Angleterre, 8,6; la France, 10,3; la Belgique, 8,8.

D'autre part, un rapprochement entre le chiffre représentant l'étendue de certains pays et celui de leurs voies ferrées conduit aux résultats ci-après : la Belgique, 18,5 kilomètres par 100 kilomètres carrés; Saxe, 17,5; Angleterre, 10,5; Allemagne, 8,3; France, 7,8; Etats-Unis d'Amérique, 3,7; Inde Anglaise, 0,0; Egypte, 0,2; Colonie de Victoria, 2,1.

Mentionnons finalement que ce chiffre colossal de 671,170 kilomètres qui représente le développement qu'avaient les voies ferrées du monde, à la fin de 1893, a nécessité un capital de 179 milliards de francs, soit, en moyenne, 267,000 francs par kilomètre.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le monde parisien et les habitués du littoral méditerranéen ont eu, cette semaine, la douleur de perdre lady Caithness, duchesse de Pomar, morte à l'âge de soixante-cinq ans en son hôtel de l'avenue de Wagram. Lady Caithness, née Mariategni, appartenait à une très honorable famille originaire d'Italie qui se fixa, il y a deux cents ans, en Espagne. Un Mariategni s'établit à la Havane, où il fit une fortune considérable. M<sup>lle</sup> Mariategni était aussi célèbre par sa richesse que par sa beauté. On l'avait surnommée la plus belle des créoles et on lui avait approprié la devise : « *Se me miras me matas, se non me miras muero.* » Elle épousa le général Pomar qui, pour ses mérites, fut créé comte en Espagne. Peu après son retour en Europe, il mourut. La belle et riche veuve rencontra, pendant un voyage qu'elle fit en Angleterre, lord Caithness qui n'avait que son titre à donner à sa femme. Elle l'épousa quoiqu'il fut protestant. Elle alla à Rome afin d'obtenir pour le mariage la sanction du Pape, qui créa duc le fils qu'elle avait eu de son mariage avec le général de Pomar.

Les salons de la duchesse de Pomar à Paris étaient fréquentés par l'élite mondaine. C'est la duchesse Pozzo di Borgho qui lui fit sa liste autrefois. On y rencontrait tout

ce qui était connu à Paris, tout ce qui avait un nom dans les deux mondes, l'aristocratie de la naissance à côté de celle du talent. Elle recevait le mercredi dans un grand hall que les habitués appelaient la *nef*; elle y siégeait sur une estrade, entourée d'une véritable cour, et y présidait des conférences très applaudies et très éclectiques.

A Nice, la duchesse de Pomar était très aimée; elle assistait aux réceptions officielles de la Préfecture en portant en sautoir le grand cordon d'un ordre étranger et elle avait si grand air, que le chef des huissiers était toujours sur le point d'annoncer une reine d'Angleterre ou d'Espagne.

On a quelque peu plaisanté la duchesse de Pomar à cause de son grand culte pour Marie Stuart et de sa passion pour le spiritisme; mais c'était là de légères faiblesses et, bien que suivant son désir aucune lettre n'ait été envoyée pour faire part de son décès, l'église était trop petite pour contenir la foule recueillie qui avait tenu à lui rendre un suprême hommage.

×

La presse parisienne, en enregistrant le mariage de Charles-Richard-George Spencer Churchill, neuvième duc de Marlborough, avec miss Consuelo Vanderbilt, a paru surprise que la cérémonie nuptiale, qui a eu lieu en l'église Saint-Thomas, de New-York, ait été précédée d'une répétition générale. Ce prélude, inconnu à Paris, est habituel aux Etats-Unis pour les grands mariages. L'encombrement y est si grand qu'il n'est pas inutile, et qu'il est usuel de régler ainsi d'avance l'ordre et la marche du cortège. Le *billionnaire* Vanderbilt — je ne dis pas millionnaire, mais *billionnaire*. M. Vanderbilt, le roi des chemins de fer aux Etats-Unis, possède mille millions, une somme que, malheureusement, nous ne connaissons que de réputation. J'ai eu l'occasion, il y a une dizaine d'années, lorsque j'étais *reporter* du *New-York Herald* — ce qui m'ouvrait toutes les portes — de visiter en détail l'hôtel de M. William Vanderbilt : c'est un palais des *Mille et une nuits*. Il est situé à New-York dans la plus belle avenue, la cinquième, au coin de la 53<sup>e</sup> rue. C'est une grande maison de style gothique, en pierres grises et rouges. Le vestibule est tout en marbre; il est orné de panneaux en mosaïque de Venise. Au milieu s'élève un superbe vase en malachite, provenant des collections Demidoff. Au fond s'ouvrent les deux vantaux des *portes du Paradis*, de Ghiberti, admirablement reproduites en bronze par Barbedienne, et qui ont coûté deux cent mille francs. On entre ensuite dans un vaste hall, parqueté en bois précieux et tendu de tapisseries des Gobelins. Ce hall donne accès à toutes les parties de l'habitation. Aux quatre angles du grand salon de réception, tendu de peluche rouge, pâle et or, des statues en argent massif brillent dans les niches. Impossible de décrire l'ameublement et les bibelots dont le moindre vaut une fortune. L'art et le goût français triomphent dans cette étonnante installation. La galerie de tableaux est merveilleuse; j'y ai admiré des Gérome, des Meissonier, des Millet, des Delacroix, des Couture, des de Neuville, des Detaille, des Bonnat, des Diaz, des Troyons, des Rosa Bonheur, des Rousseau, des Dupré; les plus grands artistes français et quelques grands artistes étrangers y sont représentés par leurs œuvres maîtresses.

Ce n'est cependant pas dans cette résidence somptueuse que les fiancés passeront leur lune de miel : ils sont partis le soir pour *Idle hour*, la splendide demeure des Vanderbilt à Oakdale.

×

La mode, cette année, est aux sports nouveaux. Un riche américain, M. Rodman Wanamaker, vient de faire avec quelques invités un voyage en *coach* de Paris à Londres, ce qui n'est pas banal. L'équipage faisait environ 70 kilomètres par jour. A Caen, on embarqua à bord d'un steamer spécial, allant à Newhaven, les invités, le *mail-coach* et les douze chevaux qui formaient les trois relais. A chaque étape, des chambres, retenues pour chacun des voyageurs, étaient ornées de fleurs arrivées de Nice dans la journée.

Les cyclistes deviennent de plus en plus nombreux et de plus en plus audacieux. Un groupe de vélocipédistes vient d'effectuer en dix jours le voyage de Bruxelles à Nice.

M. et M<sup>me</sup> Tricoteaux sont partis le 24 octobre de Versailles sur une voiture automobile et seront certainement arrivés à Nice quand ces lignes paraîtront. Leur voiture fait environ quinze kilomètres à l'heure. C'est en novembre 1885, il y a dix ans jour pour jour, que MM. de Dion, Bouton et Trépardoux ont commencé à fabriquer des véhicules à vapeur dont l'usage devrait être plus vulgarisé, puisque le prix de la distance parcourue est moins élevé que celui de la traction par chevaux. Il est étonnant qu'on soit aussi réfractaire en France à un mode de locomotion appelé à rendre les plus grands services.

×

Les théâtres parisiens cherchent la bonne voie... et ne la trouvent pas toujours. Le théâtre de la Renaissance a obtenu un grand succès de première représentation en donnant, cette semaine, *Amants*, comédie en cinq actes de M. Maurice Donnay. Le spirituel auteur a voulu faire du théâtre en sortant des règles acceptées jusqu'à ce jour. Il a fait une pièce où il n'y a pas d'action, pas de pièce : c'est une étude de mœurs et de mauvaises mœurs. Les amateurs du genre nouveau trouvent que c'est essentiellement parisien : il y a des scènes inacceptables et qui ont révolté les critiques les moins pudibonds. Ce n'est pas une pièce pour les familles. Elle est, d'ailleurs, admirablement montée et très bien jouée. M<sup>lle</sup> Jeanne Granier qui, pour cette fois, a renoncé à l'opérette, s'y montre comédienne de premier ordre. Elle fait fanatisme; elle pourrait bien, par son jeu délicat et fin, prolonger la vie d'un spectacle qui, sans elle, n'aurait eu qu'une vogue éphémère.

DANGEAU.

## EMILE AUGIER

On écrit de Paris :

Le monument d'Emile Augier est maintenant terminé. On vient de l'édifier sur la place de l'Odéon, mais il est encore recouvert de son enveloppe de toile. C'est lundi 18 novembre, en présence du ministre de l'instruction publique et des délégations de l'Institut et du Théâtre-Français, qu'aura lieu l'inauguration officielle.

L'illustre auteur dramatique est en pleine immortalité. Valence, sa ville natale, a depuis longtemps érigé sa statue. Restait Paris. Il faut reconnaître que la capitale a bien fait les choses. Emile Augier, mort en novembre 1889, se voit perpétué en bronze sur une place publique, alors que Balzac (décédé en 1850), Musset (décédé en 1857) et Victor Hugo (décédé en 1885) font toujours antichambre... dans l'atelier du sculpteur.

Le monument, confié au sculpteur Barrias, se compose d'un buste en bronze d'Emile Augier, posé sur une colonne de marbre rose. Cette colonne repose sur un soubassement de granit. Jusqu'ici l'artiste semble ne pas s'être écarté des traditions; mais où il a vraiment fait preuve d'originalité, c'est dans sa façon de symboliser le talent d'Augier.

L'écrivain s'est affirmé de son vivant dans la comédie fantaisiste avec *l'Aventurière*, dans la comédie de caractère, avec les *Lionnes pauvres* et les *Effrontées*, et dans la comédie de mœurs bourgeoises avec *Madame Caverlet* et les *Fourchambault*. Je ne parle pas de quelques menues pièces de vers, d'une construction par trop quelconque, et qui rappellent tous les procédés surannés de l'école de Ponsard.

C'est donc la comédie qui, d'une façon générale, constitue l'œuvre d'Emile Augier. Ce qu'il restera, dans l'avenir, de son répertoire, ce n'est pas encore le moment de le dire. M. Barrias a tenu à rappeler par une statue de *la Comédie* l'apport personnel d'Augier dans la littérature française.

Cette belle figure sculpturale de la Comédie est placée, debout, devant la colonne supportant le buste.

Elle représente une jeune femme, d'expression vive et spirituelle, vêtue d'une robe longue décolletée. La Comédie tient un crayon à la main, et grave sur la colonne l'inscription suivante : *A Emile Augier, 1820-1889*. A gauche du monument, assise et contemplant la Comédie, l'artiste a placé une autre statue, empruntée celle-là au répertoire de l'auteur dramatique.

Cette seconde statue n'est autre que la dona Clorinde de *l'Aventurière*, personnage tout de fantaisie, dont le rôle fut créé par M<sup>me</sup> Arnould-Plessy, le 23 mars 1848, au Théâtre-Français.

Le personnage est picaresque. Il rappelle à la fois les grandes coquettes de Molière et les courtisanes de Marivaux. M. Barrias, qui me paraît avoir fort consciencieusement pioché le théâtre d'Emile Augier, l'a représentée en costume de seizième siècle, avec un éventail à la main. La figure de dona Clorinde est belle, jeune, hardie, provocante. On est heureux de la voir au pied du buste d'Augier, car le maître considérait ce personnage typique comme l'un des plus réussis parmi ceux auxquels il a donné la vie intense de l'art.

Enfin, pour compléter cet ensemble décoratif, le sculpteur a placé derrière le monument un enfant armé du fouet de la satire. Pour le peintre et le sculpteur, le

fouet symbolise la satire, comme la marotte symbolise la bouffonnerie, — et cela de temps immémorial. M. Barrias a choisi un enfant pour commémorer l'esprit satirique d'Emile Augier. Nombre de lettrés auraient souhaité, peut-être, une troisième femme. Il faut reconnaître que l'artiste a eu raison, puisque, en donnant à cet enfant le masque de l'acteur Got, il a associé ainsi le plus génial interprète des comédies d'Augier à la gloire de l'écrivain.

×

Sur le côté droit du monument, en regard de la dona Clorinde, on a jeté une lyre traversée de palmes, pour nous rappeler que certaines pièces d'Augier ont été écrites en vers.

Le monument a sa façade en regard de la rue de l'Odéon. Emile Augier, par conséquent, tourne le dos au théâtre. C'est à l'Odéon que fut représentée pour la première fois la *Ciguë*, cette élégante fantaisie athénienne qui fut le point de départ de la gloire d'Emile Augier. La position du monument semble marquer cette particularité. Augier a l'air de sortir de l'Odéon et regarde du côté de la Comédie-Française, — le suprême champ de bataille des auteurs dramatiques.

Voilà, nos lecteurs suffisamment renseignés. Et puis-je je parle d'Augier, ils n'apprendront pas sans plaisir comment le maître prit sa retraite d'écrivain.

C'était en 1845. Emile Augier se trouvait dans le cabinet du directeur du Théâtre-Français, causant avec lui, lorsqu'un garçon de bureau entra et remit une carte de visite au directeur. — « Il m'embête à la fin ! s'écria l'impresario. Dites à ce monsieur que je suis occupé. »

Or, ce monsieur, c'était Scribe lui-même, c'est-à-dire l'auteur qui avait approvisionné pendant quarante ans tous les théâtres de Paris !

La façon dont on le reçut ce jour-là, impressionna si fort Emile Augier, qu'il en prit bonne note pour l'avenir. Il jura de se retirer à temps de la carrière, afin de n'embêter personne. Aussi, dès 1888, quoique sollicité par plusieurs théâtres, Emile Augier quitta la plume et publia ses œuvres complètes. Un an après, il était mort.

Il s'était retiré à temps pour sa gloire.

## BIBLIOGRAPHIE

Dans sa Bibliothèque d'Education Française, Madame la baronne Staffe vient de publier chez Ed. Rouveyre, éditeur à Paris, les Avis de la marquise de Lambert à son fils, sur l'**Education des Jeunes Gens**. Les conseils, sur les différentes manières de s'acquitter de ses obligations, les devoirs de la société, la politesse de l'esprit et la politesse des manières, etc., contenus en ce bon et beau livre, sont admirables de délicatesse et d'élévation de sentiments ; aussi toutes les mères seront-elles reconnaissantes à Madame la baronne Staffe d'avoir eu la bonne pensée de le publier, et toutes voudront pouvoir parler à leur fils ce noble langage, afin de leur inculquer, dès leur jeune âge, ces sentiments de droiture et d'honneur qui font les hommes supérieurs. Combien d'entre elles liront et reliront ces pages, heureuses d'y trouver des pensées et des réflexions qui sont également les leurs, mais qu'elles n'auraient pas su exprimer !

Quand il s'agit de la carrière d'un fils, quand le voyant grandir et s'émanciper, les mères sentent leur influence s'amoindrir, combien voudraient être plus perspicaces, éloquentes, persuasives, et savoir par de doux conseils, sagement inspirés, guider cet enfant si cher dans la voie qui répond à ses aptitudes, à son caractère ; l'aider dans le choix de ses amis et le prémunir contre tous les dangers qui l'attendent. Après la lecture de ce bon livre, la mère se sentira plus forte et fera de ces sages conseils la base des siens. Les jeunes gens le liront avec intérêt : ils y trouveront, ainsi que le dit si bien l'auteur, « Non des leçons sèches qui sentent l'autorité d'une mère, mais des avis donnés par une amie, et qui partent du cœur. »

Nous croyons devoir ajouter que cette publication, d'un prix minime, forme un beau volume in-16 Jésus, impression de luxe sur papier vélin, titre rouge et noir, couverture cuir avec fers gravés et est envoyée franco, pour tous pays, contre mandat-postal ou bon de poste de trois francs, adressé à M. Ed. Rouveyre, éditeur, 76, rue de Seine, à Paris.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

## PRINCIPAUTÉ DE MONACO

# FÊTE DE LA SAINT-ALBERT

Judi 14 Novembre 1895

DISTRIBUTION DE SECOURS AUX INDIGENTS

ILLUMINATION GÉNÉRALE

de la place du Palais, de la ville de Monaco et de la Condamine

A 8 heures, sur l'Esplanade de la Batterie

## FEU D'ARTIFICE

Tiré par STEVANO

FEUX DE BENGALE

Sur la place du Palais

→ CONCERT ←

Par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Vendredi 15 Novembre, à 8 h. du matin

SALVES D'ARTILLERIE

A 11 h. et demie, sur la place du Palais

REVUE DES GARDES D'HONNEUR ET DES CARABINIERS

De 2 à 4 heures, sur la même place

## COURSES VÉLOCIPÉDIQUES DE LENTEUR

Réservées aux Vélocipédistes habitant la Principauté  
(Les inscriptions sont reçues à la Mairie)

1<sup>er</sup> prix : Une médaille or. — 2<sup>e</sup> prix : Une médaille argent.  
Offertes par la Mairie de Monaco

## JEUX DIVERS

Mât de Cocagne.....	6 prix	Courses en sac (plates et d'obstacles)...	2 prix
Courses d'ânes.....	3 »	Le Nègre enfariné...	2 »
(Plates, d'obstacles, de Consolation).		Course de Femmes..	
Courses de brouettes tandem.....	2 »	(Avec baquet sur la tête).	2 »

• CONCERT •

Donné par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

Le soir, à MONTE CARLO

# FÊTE DE NUIT

ILLUMINATION

DE LA PLACE ET DES AVENUES DU CASINO

Par André ROBAUDY, de Nice

De 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, au kiosque de la Terrasse

→\* CONCERT \*←

Par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

A 8 heures et demie, au Fort Antoine

## FEU D'ARTIFICE

Tiré par RUGGIERI

EMBRASEMENT DE LA VILLE DE MONACO

AUX FLAMMES DE BENGALE

A 9 heures, au kiosque de la Terrasse

## CONCERT INSTRUMENTAL

donné par

L'ORCHESTRE DU CASINO

Sous la Direction de M. LÉON JEHIN

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur Joseph Lenzi, marchand de Nouveautés à Monaco, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se présenter le 18 novembre courant, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire, à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

D'un acte passé devant M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco, soussigné, le trente et un octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré, aux termes duquel monsieur Emile JELLINCK, rentier, domicilié à Vienne (Autriche) Schottenring, n° 14, a cédé aux prix, charges et conditions insérés en l'acte, à monsieur Aimable TASSANO et dame Anne-Marie MOMBELLI, son épouse, demeurant à Monaco, tous les droits et obligations lui appartenant dans la société en commandite simple TASSANO ET C<sup>ie</sup>.

Il résulte que ladite société, connue sous la raison sociale TASSANO ET C<sup>ie</sup>, constituée suivant acte passé devant M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, et ayant pour objet l'exploitation de l'*Hôtel Beau-Rivage*, situé avenue de Monte Carlo, se trouve dissoute à partir du trente et un octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Que monsieur TASSANO devient seul propriétaire de l'actif social et demeure seul chargé de l'acquit du passif.

Pour extrait certifié conforme,  
BLANC, notaire.

AVIS

M<sup>e</sup> BLANC, notaire, demande un CLERC pour les protêts et la comptabilité et ayant belle écriture.

Etude de M<sup>e</sup> Honoré BERTRAND, huissier à Monaco  
3, place Saint-Nicolas, 3

Mercredi treize novembre courant, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine, continuation de la vente de meubles et objets mobiliers.

AVIS

MM. les Actionnaires de la Société Monégasque d'électricité ; anonyme au capital de 675.000 francs, siège social à Monaco, sont informés que suivant décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 12 octobre dernier, il sera distribué, pour l'exercice 1894-95, un dividende de 15 francs par action.

Ce dividende sera payable contre le coupon n° 4, le 15 novembre prochain, au siège social 2, rue Imberby, à Monaco.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE  
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS

Par H. DE ROLLAND

CODE DE PROCÉDURE CIVILE  
Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE  
CODE DE COMMERCE  
CODE CIVIL — CODE PÉNAL

## APPAREILS A GAZ

### MAISON SCAGLIA

7, Rue de la Turbie, Condamine

FOURNEAUX à GAZ et APPAREILS pour ÉCLAIRAGE et CHAUFFAGE

VENTE et LOCATION à des PRIX TRÈS MODÉRÉS

GRAND BAZAR

## MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,  
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS  
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE  
DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Table of port arrivals and departures for Monaco, listing ship names, companies, and agents.

Table of port arrivals and departures for Cannes, Menton, and Saint-Tropez, listing ship names, companies, and agents.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Imprimerie de Monaco - 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Meteorological bulletin table showing barometric pressures, air temperatures, relative humidity, winds, and sky conditions for the month of November.

HORAIRE de la Marche des Trains du 3 Novembre 1895 - SERVICE D'HIVER

Direction de Paris, Lyon, Marseille, Nice, Monaco et Vintimille

Large railway timetable table for the Paris-Lyon-Marseille-Nice-Monaco-Vintimille route, listing departure and arrival times for various stations.

Direction de Vintimille, Monaco, Nice, Marseille, Lyon et Paris

Large railway timetable table for the Vintimille-Monaco-Nice-Marseille-Lyon-Paris route, listing departure and arrival times for various stations.

Le train 386 s'arrête à Nice où il dessert le train express n° 8 qui, au départ de Nice (10 h. 30 soir), ne comprend que des premières et des deuxième classes. Le train 392, jusqu'au 15 décembre, ne partira que de Monte Carlo à 11 h. 5. soir. De même, le train 394 ne fonctionnera pas entre Vintimille et Nice avant le 15 décembre.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas) VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare MONACO-CONDAMINE

En vente à l'imprimerie

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO Pour 1895

PRIX : 3 FRANCS

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc. VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco